



VILLE DE CAP-CHAT

RAPPORT AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

(04 JUIN 2018)

Chers concitoyens, concitoyennes, jusqu'à l'an dernier, l'article 474.1 de la Loi des cités et villes exigeait que le maire dépose un rapport sur la situation financière de sa ville au moins quatre semaines avant la présentation du budget de l'année suivante. La Loi 122 sur la reconnaissance du gouvernement de proximité a aboli cette obligation. Comme corolaire, le maire doit maintenant, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, faire rapport aux citoyens, citoyennes, des faits saillants du rapport financier, et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport aux citoyens, citoyennes est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités déterminées par le conseil. (article 105.2.2 LCV).

Ainsi, c'est avec plaisir que je vous fais part des éléments importants qui émanent des états financiers de 2017 et du rapport de nos vérificateurs, la firme comptable Deloitte S.E.N.C.R.L.

ÉTATS FINANCIERS 2017

Les états financiers révèlent qu'au 31 décembre 2017 la ville avait accumulé un surplus de 115 837.\$, une réserve d'un montant de 13 809.\$ (ex-municipalité de Capucins) et une réserve de 146 986.\$ (Fonds de roulement).

Les vérificateurs mentionnent que ces mêmes états financiers reflètent fidèlement, selon les principes comptables reconnus, la situation financière de la Ville.

ESTIMATION DES RECETTES ET DÉPENSES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

Les recettes anticipées pour l'exercice financier 2018 sont de l'ordre de 3 449 756.\$.

Les dépenses anticipées pour l'exercice financier 2018 sont de l'ordre de 3 449 756.\$.

La Ville de Cap-Chat présente donc un budget équilibré.

La dette à long terme s'élève à 541 200.\$, attribuable à un emprunt contracté en 2017 pour l'achat d'une pelle hydraulique et d'un chargeur sur roues.

À la fin de l'exercice financier 2017, l'avoir total des contribuables de la Ville de Cap-Chat est de 9 138 787.\$.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

La rémunération des élus :

Au cours de l'année 2017, la ville a versé au maire un salaire de 11 957.52\$ et une allocation de dépenses de 5 978.64\$. Elle a versé à chaque conseiller(ère) un salaire de 3 986.04\$ et une allocation de dépenses de 1 992.72\$.

Lorsque le maire siège au Conseil des maires de la MRC de La Haute-Gaspésie, il reçoit un salaire mensuel 161.05\$ de même qu'une allocation mensuelle non imposable de 80.53\$.

Pour chaque réunion supplémentaire d'une demi-journée à laquelle il assiste, le maire reçoit un salaire additionnel de 44.54\$ et une allocation non imposable supplémentaire de 22.06\$. Si la réunion dure une journée complète, il reçoit alors un salaire additionnel de 85.60\$ et une allocation non imposable de 44.10\$.

Si le maire siège au conseil des Territoires Non-Organisés (T.N.O.) de La Haute-Gaspésie, il reçoit un salaire de 57.43\$ et une allocation non imposable de 28.72\$.

CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

Conformément à la Loi, la liste des contrats alloués comportant une dépense de plus de 25 000.\$ de même que la liste de ceux de 2000.\$ et plus attribués à un même bénéficiaire et dont la dépense totale excède 25 000.\$ sont diffusées sur le site Internet de la Ville de Cap-Chat. (ville.cap-chat.ca) à l'onglet Trésorerie.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017

Un règlement d'emprunt a été adopté pour effectuer l'achat d'une pelle hydraulique et d'un chargeur sur roues pour la somme. Cet emprunt représente une somme de 541 200.\$ qui est remboursable sur une période de 15 ans.

LES ORIENTATIONS DU PROGRAMME TRIENNAL 2018-2019-2020

Le programme triennal adopté par le Conseil en décembre 2017 pour les années 2018-2019-2020 totalise des investissements de l'ordre de 4 781 004\$.

Pour l'année 2018, les investissements projetés représentent 182 700.\$.

SERVICE DE LA VOIRIE – Prévisions 2018

- Asphaltage d'une partie de la rue des Fonds.
- Démolition du mur de soutènement de la rue Nicolas et reconstruction.
- Mise en état des fossés, mise en état des accotements.
- Débroussaillage le long des routes secondaires.
- Nivelage des routes secondaires.

SERVICE DE L'HYGIÈNE DU MILIEU – Prévisions 2018

- Construction et mise en service d'un nouveau puits d'eau potable.
- Achat et installation d'un nouveau surpresseur dans le secteur de la Côte des Neiges.
- Ajout d'une pompe au surpresseur du Parc industriel.
- Remplacement de la conduite d'eau principale à l'Aréna de Cap-Chat.

SERVICE DES LOISIRS - 2018

Je vous invite à consulter le site Internet de la ville où vous trouverez de l'information sur une foule d'activités prévues au cours des prochains mois. Je vous invite également à participer en grand nombre.

CONCLUSION

En conclusion, je voudrais souligner que la composition du présent Conseil municipal suite aux élections de novembre 2017 est encore récente et il importe que l'on nous accorde le temps d'appriivoiser notre nouvelle réalité, de bien saisir les défis qui nous attendent, de prendre connaissance des enjeux financiers que la Ville doit rencontrer et de bien les comprendre. Ces démarches sont essentielles en vue de dégager les consensus politiques nécessaires qui nous permettront d'avancer. Ma préoccupation première et constante est et sera de placer au centre de chaque décision à prendre, les intérêts collectifs des citoyens et citoyennes de Cap-Chat.

Chacun le sait, des dossiers importants sont actuellement sur la table qui exigent que nous fassions ensemble preuve de jugement, de vision mais aussi de solidarité.

Cela dit, tout est et sera mis en œuvre pour garantir une gestion rigoureuse et prudente dans le but d'assurer la viabilité financière de la Ville à moyen comme à long terme.

En terminant, je tiens à vous remercier de votre confiance et je sollicite votre collaboration et votre appui dans les défis qui nous attendent.

Marie Gratton
Maire

MG/YR/ml

Rapport déposé et lecture faite à la séance ordinaire du 4 juin 2018.